



Et si vous deveniez
« Référent(e) investissements sanitaires »
à l'ARS Bretagne ?

Château de Combourg

Ce poste est fait pour vous si

Vous êtes agent de la fonction publique (Cat. A, DH, ingénieur), agent CCN (à partir du niveau 6) ou agent contractuel (profil Ingénieur)

Vous connaissez :

- Environnement institutionnel et administratif
- Montages financiers et montage d'opération
- Conception technique, dimensionnement, maîtrise des principes d'analyse financière des établissements sanitaires
- Réglementation et techniques relatives au bâtiment, à l'urbanisme et à l'architecture
- Droit et procédures des marchés publics spécifiques du domaine des marchés de travaux

Vous êtes et vous savez:

- Conduite de projet
- Concevoir des outils de gestion et des tableaux de bord de pilotage
- Créer et animer un réseau de partenaires
- Capacité d'analyse et de synthèse et vision anticipatrice

Poste basé à Rennes au siège

Nos avantages



- Bénéficier d'une démarche Qualité de Vie au Travail
- Possibilité de télétravailler
- Dispositif horaire de plages fixes et mobiles
- Être à proximité des deux lignes de métro et à 10 minutes à pied de la gare
- Bénéficier d'une richesse culturelle et d'une qualité environnementale singulière

Qu'est-ce que l'ARS Bretagne ?

L'Agence régionale de santé a pour mission de mettre en place la politique de santé dans la région. Elle est compétente sur le champ de la santé dans sa globalité, de la prévention et de la santé-environnement, aux soins, à l'accompagnement sanitaire et médico-social...

Son organisation s'appuie sur un projet de santé élaboré en concertation avec les services de l'Etat, l'ensemble des professionnels et des usagers, dans un souci d'efficacité et de transparence.

Retrouvez plus d'informations sur : www.bretagne.ars.sante.fr

ARS Bretagne
6 place des Colombes
CS 14253
35042 RENNES CEDEX

www.bretagne.ars.sante.fr



Contexte

En juillet 2020, les conclusions du «Séguir» de la Santé ont défini les 4 principaux piliers de modernisation du système de santé:

- Transformer les métiers, et revaloriser les soignants.
- Définir une nouvelle politique d'investissement et de financement au service de la qualité des soins.
- Simplifier les organisations et le quotidien des équipes médico-soignantes.
- Fédérer les acteurs de la santé dans les territoires au service des usagers.

La nouvelle politique d'investissements en santé (pilier 2 du « Séguir ») poursuit trois objectifs principaux :

- assainir la situation financière des établissements de santé qui en ont besoin
- favoriser leur investissement courant
- finaliser la transition numérique.

Pour la Bretagne, **738 M€** sont consacrés aux investissements hospitaliers.

Mobilisés sur 10 ans, **248 M€** sont spécifiquement consacrés à l'assainissement de la situation financière des établissements de santé assurant le service public hospitalier. L'ARS consacre également **416 M€** pour accompagner la réalisation de nouveaux investissements immobiliers des établissements de santé, dont 50M€ financés par l'Union Européenne (UE) et issus du Plan National de Relance et de Résilience (PNRR).

Enfin, **74M€** intégralement issus de cette même Facilité de Relance et de Résilience et soumis aux mêmes exigences sont dédiés aux investissements du quotidien dans le secteur sanitaire en région.

Plus de deux tiers des projets instruits étant désormais validés (dans leur dimension médico-soignante et d'organisation de l'offre de soins territoriale...), l'objectif est désormais d'accompagner les établissements dans leur concrétisation en particulier sur le volet ingénierie immobilière et sur le suivi des trajectoires financières.

Vos missions

Au sein du Département performance et contrôle de gestion, le/la Référent(e) aura pour missions principales au regard des objectifs fixés dans le cadre du Séguir de la Santé pour la Bretagne :

- **Pour les projets en cours d'instruction, de contribuer, avec les référents médicaux et financiers de l'ARS, à l'analyse et à la sécurisation des projets d'investissement**

Au sein de l'équipe de la DAFPSS, il/elle sera particulièrement en charge de l'analyse des projets dans leur dimension immobilière (fonctionnalités, surfaces, plateaux techniques, logistique), de performance énergétique et de planification (marchés...). Il/elle contribuera également à l'analyse des trajectoires financières et du coût des projets, de leur phasage, de leur RSI et de leur impact sur l'exploitation.

- **Pour les projets validés, le suivi des chantiers et l'accompagnement** des établissements en tant que de besoin
- **Au niveau régional, de contribuer au bon déploiement de la stratégie régionale d'investissement sanitaire**, dans le cadre du Comité régional de l'investissement en santé (CRIS) et des échanges avec la DGOS (tableaux de bord, synthèses)
- **Le pilotage des procédures de contrôle interne** déployées dans le cadre du plan national de relance et de résilience (PNRR) concernant les crédits issus de la Facilité pour la relance et la résilience (FRR) en termes d'investissements du quotidien et de projets structurants, le suivi de l'avancement des mesures ainsi financées et des dépenses correspondantes, le reporting au niveau national et préparation des audits de l'Union Européenne.

Conditions particulières :

Participation aux astreintes administratives sur la base du volontariat

Pour candidater

Envoyez votre CV et votre lettre de motivation **avant le 22 juillet 2024**
à ars-bretagne-recrutement@ars.sante.fr

ARS Bretagne
6 place des Colombes
CS 14253
35042 RENNES CEDEX

www.bretagne.ars.sante.fr

